

# Taxe CO2 et crise climatique : à contretemps du marché ?

mardi 15 décembre 2020, par [TANURO Daniel](#) (Date de rédaction antérieure : 13 décembre 2020).

## Sommaire

- [A chacun sa spécialité, mais...](#)
- [Les fossiles sont au bout du](#)
- [... et le nucléaire est une voie](#)
- [Un paradoxe du capitalisme](#)
- [... et une contradiction](#)

On a montré dans un précédent article [1] que la taxe CO<sub>2</sub> n'est ni sociale ni écologique. C'est un instrument de marché conforme aux lois du marché : profit capitaliste, inégalité sociale et accumulation du capital (antagonique aux limites de la planète). Une taxe peut servir à corriger le marché, mais corriger le marché ne permettra pas d'arrêter la catastrophe climatique car celle-ci est précisément le produit de celui-là. [2]

Ce deuxième article s'intéresse au paradoxe suivant : comment se fait-il que les néolibéraux font le forcing pour la taxe CO<sub>2</sub> au moment précis où le marché bascule en faveur des énergies renouvelables et en défaveur des énergies fossiles ? Autrement dit, dans le cas belge : le gouvernement Vivaldi n'est-il pas à contretemps en voulant introduire un « instrument fiscal » pour « décourager le plus possible l'usage des combustibles fossiles » par le biais de « signaux prix » ? [3]

## **A chacun sa spécialité, mais...**

Commençons par une mise au point, afin d'éviter tout malentendu : à la Gauche anticapitaliste, nous nous opposons à l'économie de marché en général et à la taxe carbone en particulier. Nous nous en tenons au bon sens d'Einstein qui déclarait « on ne peut pas solutionner un problème par le mode de pensée qui a causé le problème ». Nous contestons qu'il serait possible d'employer des mécanismes de marché pour arrêter la catastrophe climatique créée par le marché. Par conséquent, loin de nous l'idée d'invoquer les lois du marché pour donner des leçons aux partisans de l'écologie de marché. A chacun sa spécialité !... Mais nous nous permettrons de faire remarquer aux néolibéraux plus ou moins verts que leur fixation sur l'idée du « prix du carbone » comme moyen indispensable au sauvetage du climat a perdu une bonne part de sa crédibilité du fait de l'évolution... du marché.

Pour rappel, tous les plaidoyers en faveur de la taxe CO<sub>2</sub> sont basés sur le même raisonnement : 1°) Les renouvelables sont plus chères que les fossiles ; 2°) Pour éviter la catastrophe, il faut donc renchérir le prix des fossiles ; 3°) Grâce à ce renchérissement, les renouvelables attireront les capitaux, et la main invisible du marché organisera la « transition énergétique ». Le problème du changement climatique sera résolu en douceur, hop ! « Sans idéologie », comme dirait JM. Nollet. [4]

## **Les fossiles sont au bout du rouleau...**

Or, le 1°) n'est plus exact : les fossiles ne sont plus meilleur marché. Dans le secteur de la production d'électricité, les sources renouvelables sont plus compétitives. Le graphique que nous reproduisons ci-dessous parle de lui-même : en 2019, un MWh coûtait 68 \$ quand il était produit par les panneaux photovoltaïques et 53 \$ quand il était produit par les éoliennes onshore. Les prix sont nettement plus élevés pour les centrales au charbon (109 \$) et pour les centrales nucléaires (96 \$). Les turbines gaz vapeur sont les seules sources fossiles encore compétitives (56 \$/MWh), mais cela ne durera pas. [5]

Cela ne durera pas parce que les prix de l'électricité renouvelable - surtout du solaire PV et des éoliennes onshore - diminuent à vive allure. Le soleil et le vent sont gratuits. Du coup, le prix des renouvelables est déterminé surtout par le coût de la technologie, qui progresse à pas de géant. Dans le cas des fossiles, au contraire, non seulement la source d'énergie a un coût, mais en plus il n'y a plus beaucoup d'avancées techniques possibles. L'efficacité énergétique des centrales au charbon, au gaz ou au fuel est quasiment à son maximum. En fait, ces technologies sont au bout du rouleau. C'est pourquoi la compétitivité du charbon et du gaz comme sources d'énergie plafonne. Elle continuera de plafonner, et celle des renouvelables continuera de diminuer.

## **... et le nucléaire est une voie sans issue**

Le cas du nucléaire est encore plus intéressant que celui des fossiles. En effet, en consultant le graphique, on voit au premier coup d'œil que le coût de l'électricité produite par les centrales nucléaires ne plafonne pas, il augmente fortement : 155 \$/MWh, contre 96 \$ dix années plus tôt ! Les causes sont multiples : des réglementations plus contraignantes, pour limiter les risques ; mais aussi le fait que la technologie est lourde, concentrée, et que la construction des centrales prend des années. Il n'y a pas dans ce secteur - heureusement ! - une production de masse exponentielle. Or, production de masse et progrès technique s'alimentent mutuellement. C'est la grande différence entre le nucléaire et les renouvelables, le solaire photovoltaïque (PV) en particulier.

L'évolution des prix a évidemment des implications sur le futur des systèmes énergétiques. La très influente et très capitaliste Agence Internationale de l'Énergie (AIE) mise depuis plus de quinze ans sur un mix énergétique « bas carbone » associant le nucléaire, les renouvelables et les fossiles (dont les émissions seraient soi-disant « compensées » ou stockées dans le sous-sol). Ce scénario est basé sur le dogme productiviste : pas question de passer à un système 100 % renouvelables, car cela imposerait de réduire la production et la consommation de courant. Pas question non plus d'aller vers un mix composé uniquement des renouvelables et des fossiles, car cela ferait exploser le climat. Conclusion : pour continuer le productivisme, il faut sauver le deus ex machina nucléaire, source d'énergie « bas carbone ». [6] Du coup, certains néolibéraux partisans du scénario de l'AIE donnent à la taxe carbone une nouvelle mission : protéger le nucléaire... contre « la main invisible » du marché. Max Roser, économiste et directeur de recherche à l'Université d'Oxford le dit explicitement : « rendre les réacteurs nucléaires compétitifs avec les combustibles fossiles est un nouvel argument en faveur d'une taxe carbone ».

## **Un paradoxe du capitalisme vert à la Vivaldi...**

Dans ce contexte de plus grande compétitivité des renouvelables, on peut se demander à quoi rime la volonté vivaldienne d'imposer une taxe CO<sub>2</sub>. En effet raisonnons : vu l'évolution des prix du courant produit par les renouvelables, par le gaz et par le nucléaire, respectivement, si la taxe

frappait les émissions des centrales au gaz appelées à remplacer les réacteurs, elle pourrait rendre compétitive... l'importation en Belgique d'électricité nucléaire produite en France ou en Grande-Bretagne. Le nucléaire sorti par la porte revenant par la fenêtre, ce serait un comble. La contradiction serait plutôt embarrassante pour les Verts !

Mais ça n'arrivera pas. Il n'y a pas de contradiction, seulement un paradoxe. Il s'explique aisément. En effet, c'est uniquement dans le secteur de la production électrique que les renouvelables ont franchi le cap de la compétitivité par rapport aux fossiles et au nucléaire. Or, l'électricité couvre au niveau mondial moins de 20 % de la consommation finale d'énergie. Dans les autres parties du système énergétique, le charbon, le pétrole et le gaz restent moins chers que les renouvelables. Cela changera, bien sûr, parce que l'électrification des activités est appelée à progresser (on le voit dans le secteur des transports, avec la ruée des constructeurs sur la voiture électrique). Mais la « transition » se fera au rythme imposé par les multinationales, et à l'aide des technologies qu'elles choisiront, en fonction de leurs profits. Trop lentement, beaucoup trop lentement pour sauver le climat.

En attendant, pas de souci pour les fossiles : la taxe CO<sub>2</sub> ne frappera pas les émissions des grands secteurs industriels, qui incluent les centrales électriques. M<sup>me</sup> Khattabi a été très claire sur ce point, au Parlement : « l'instrument fiscal » s'appliquera uniquement dans les secteurs qui sont hors du Système européen d'échange de quotas d'émission (ETS). Donc, dans cet ETS, les grandes entreprises multinationales continueront à bénéficier des tours de passe-passe qui leur permettent de contourner leurs responsabilités climatiques. En même temps, dans le reste de l'économie (agriculture, construction, mobilité, déchets), les entreprises paieront la taxe, qu'elles reporteront largement sur les consommateurs/trices finaux/ales. En particulier ceux des classes populaires, qui n'ont pas les moyens d'investir dans les technologies propres et d'être remerciés pour ça. [7]

### **... et une contradiction**

Il y a cependant une vraie contradiction dans le projet énergétique de la Vivaldi. Comme on l'a vu, le nucléaire est une voie sans issue. A première vue, ce constat valide la volonté du gouvernement de respecter la loi de sortie votée en 2003. Mais cette première vue est trompeuse. D'abord parce que les réacteurs de Doel 4 et de Tihange 3 seront remplacés par des centrales au gaz qui émettront du CO<sub>2</sub> et permettront à Engie-Electrabel de continuer à pomper l'argent de la collectivité. [8] Mais aussi parce que la compétitivité des centrales au gaz sera rapidement dépassée par celle des renouvelables (au rythme actuel, ça ne prendra pas dix ans). Que faire alors ? Appliquée sans « idéologie », la loi du marché voudrait que ces outils soient fermés. Le souci est que les électriciens qui les posséderont ne seront pas d'accord. Ils voudront soit que la collectivité continue à les subsidier, soit qu'elle leur offre une jolie indemnité.

En d'autres termes, on pourrait connaître dans quelques années une situation où les centrales au gaz contrôlées par le privé handicaperaient le développement des renouvelables (un peu comme le nucléaire le fait depuis des années). Pour éviter ce piège, il faudrait sortir des lois du marché, faire de l'énergie un bien commun. Ou au moins décider que les centrales au gaz (si elles s'avéraient vraiment nécessaires à la sécurité d'approvisionnement pendant quelques années) seront publiques. [9] Mais de cela il n'est évidemment pas question dans le cadre de la Vivaldi : ce serait « faire de l'idéologie », ce serait contraire à la logique du capitalisme vert qui - vous savez quoi ? - est une idéologie au service de l'intérêt de classe des dominant.e.s.

**Daniel Tanoro**

---

## P.-S.

- Gauche anticapitaliste (Belgique) | 13/12/2020 :  
<https://www.gaucheanticapitaliste.org/taxe-co2-a-contretemps-du-marche/>

---

## Notes

[1] ESSF (article 56054), [Taxe CO2 et crise climatique : une arnaque difficile à emballer !](#).

[2] Dans son rapport de 700 pages sur l'économie du changement climatique, rédigé en 2006 à la demande du gouvernement britannique - un document de référence du « capitalisme vert », Sir Nicholas Stern, ex-économiste en chef de la Banque Mondiale, définissait lui-même le changement climatique comme « le plus grand échec du marché »

[3] Programme de gouvernement

[4] Interview par P. Vrebos, RTL, 29/11/2020

[5] Max Roser, « Why did renewables become so cheap so fast ? And what can we do to use this global opportunity for green growth ? », 1/12/2020,  
<https://ourworldindata.org/cheap-renewables-growth>

[6] En réalité, le nucléaire n'est pas « sans carbone » : la filière (de l'extraction au démantèlement des centrales en passant par le stockage des déchets) en émet plus que la filière éolienne

[7] voir notre article précédent

[8] ESSF (article 55844), [Belgique : Engie force la fin du nucléaire](#).

[9] Dans sa logique néolibérale verte, la ministre Tinne van der Straeten a une autre « solution », technocratique : la capture-séquestration géologique du CO<sub>2</sub> et le développement des batteries. Interview à *La Libre*, 12/12/2020